



Lettre d'information  
Octobre 2018

# Vision-Coppet à l'écoute des Copétans

## Enquête d'opinion 2018



*Nous vous présentons ici les opinions et souhaits que vous avez exprimés en réponse à notre enquête 2018*

Il y a bientôt 10 ans, au lendemain de sa création, notre association s'était mise à l'écoute de tous les Copétans en leur adressant un questionnaire, afin de connaître leur opinion sur le développement de notre commune et d'être ainsi en mesure de bien cerner leurs attentes.

Les réponses furent nombreuses et démontrèrent que la majorité de la population partageait les préoccupations de Vision-Coppet quant à la nécessité de concevoir un développement harmonieux et durable, respectant le patrimoine historique, architectural et paysager unique dont jouit notre commune.

**En 10 ans, la situation et le contexte (économique et législatif) ont changé. C'est pourquoi Vision-Coppet s'est à nouveau tournée vers les Copétans, afin de connaître l'évolution de leurs attentes et de pouvoir ainsi mieux orienter son action.**

**Vous avez été très nombreux (taux de retour des questionnaires de plus de 20%) à répondre à notre enquête 2018 sur l'avenir de Coppet et nous vous en remercions chaleureusement.**

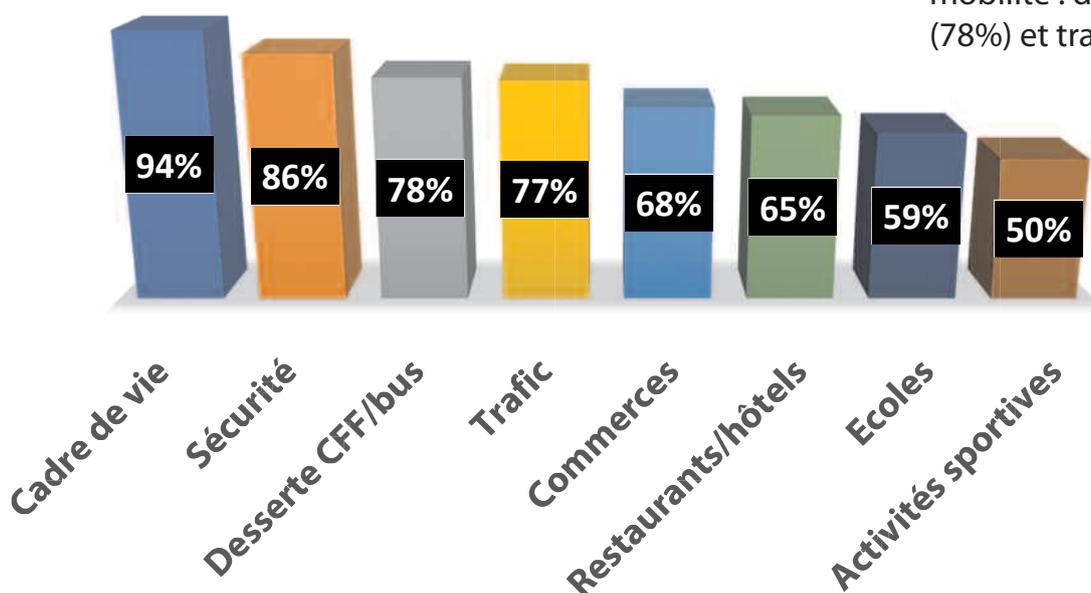
**C'est la preuve que l'avenir de Coppet vous intéresse, ce qui nous encourage à poursuivre notre engagement.**

Les résultats complets, compilés point par point, peuvent être consultés sur notre site internet ([www.vision-coppet.ch](http://www.vision-coppet.ch)).

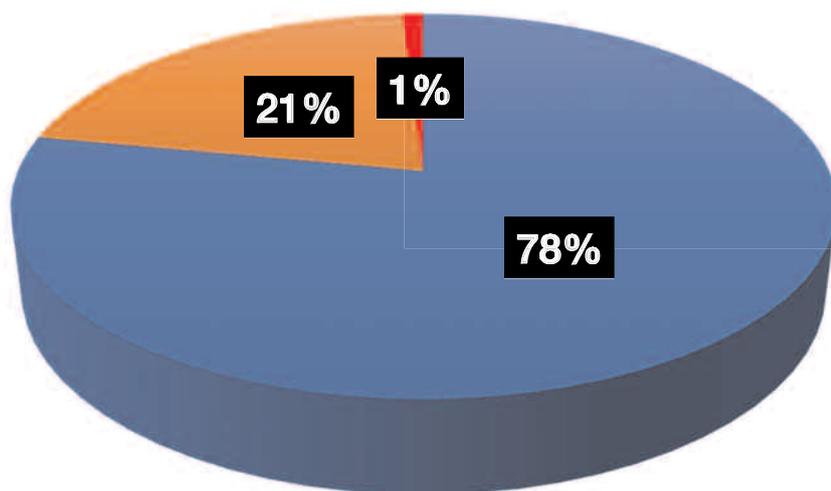
# Résultats de l'enquête d'opinion 2018

## Principales préoccupations

Notre cadre de vie (94%) et la sécurité (86%) sont de très loin les plus importantes de vos préoccupations, suivies de près par les questions de mobilité : desserte CFF/bus (78%) et trafic (77%).



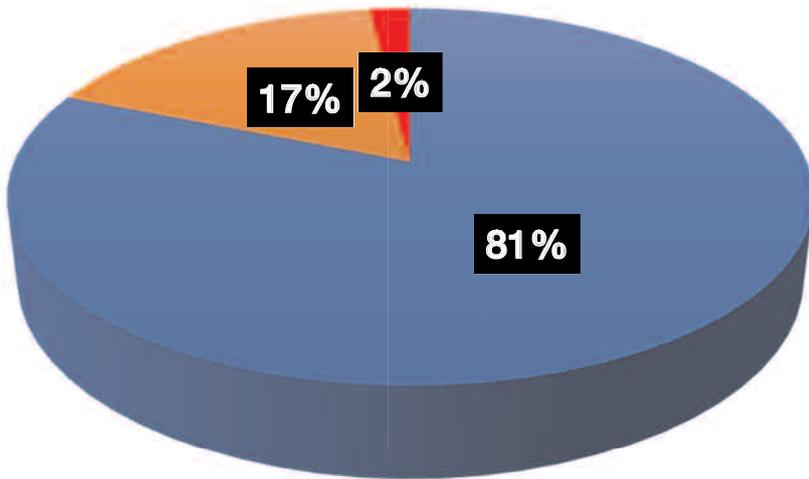
## Etes-vous sensible au charme du Bourg, du Château et de son environnement naturel ?



La quasi totalité d'entre vous déclare être très sensible (78%) ou sensible (21%) au charme du Bourg, du Château et de son environnement naturel ainsi que du port.

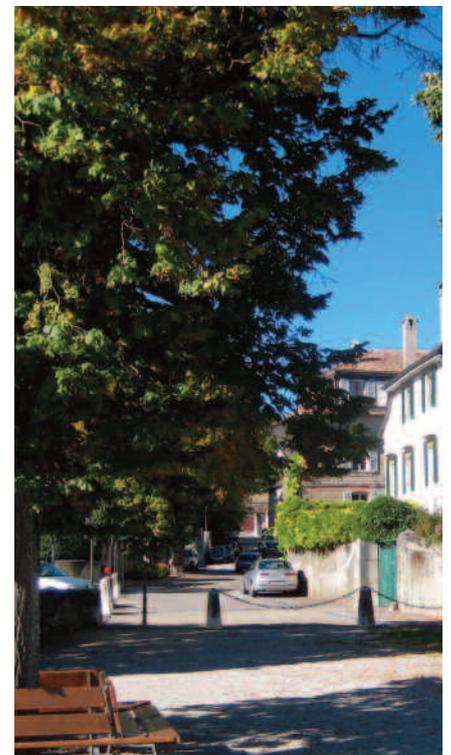
- Très sensible
- Sensible
- Indifférent

## Le site du village (le Bourg, le Château et son allée ainsi que le delta vert) doivent être préservés



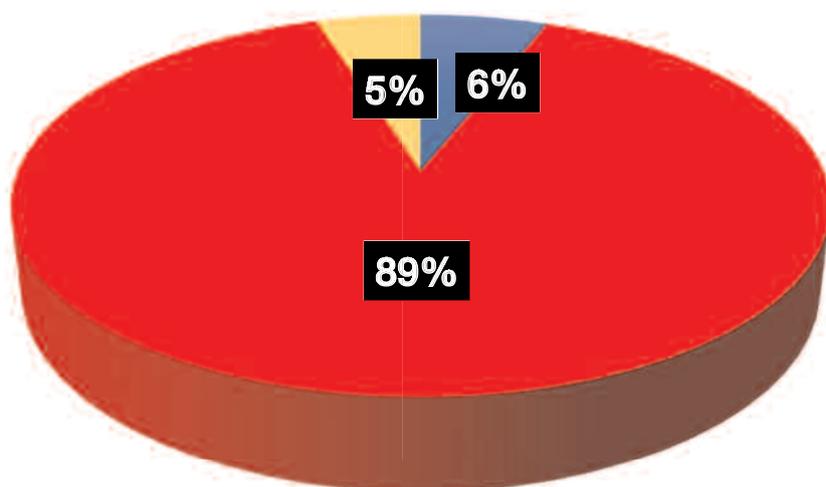
Huit sur dix d'entre vous (81%) sont entièrement d'accord pour préserver le Bourg, le Château et son allée, ainsi que le « Delta Vert » (champs et vignes autour du Château).

- *Entièrement d'accord*
- *Partiellement d'accord*
- *Pas du tout d'accord*



Vous êtes trois fois plus nombreux à préférer mieux utiliser les terrains déjà construits (58%) plutôt que poursuivre le déclassement de terrains non constructibles (19%).

### Coppet a-t-il besoin de la construction de grands bâtiments de bureaux ?

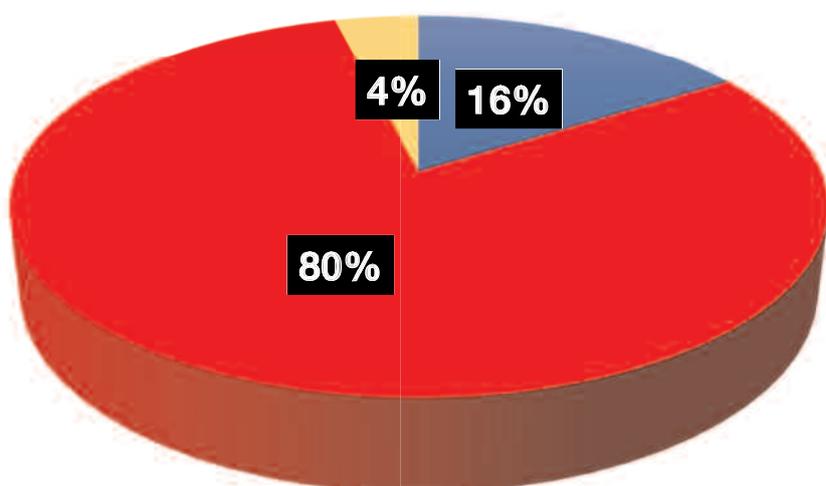


Neuf habitants sur dix (89%) pensent que la commune de Coppet n'a pas besoin de grands bâtiments de bureaux à même d'augmenter fortement le nombre d'habitants/emplois.

**Voir commentaire en page 7**

- *Oui, nécessaire*
- *Sans opinion*
- *Non, pas nécessaire*

### Coppet a-t-il besoin de la construction de grands bâtiments d'habitation ?



Huit habitants sur dix (80%) affirment que la construction de grands bâtiments d'habitation à même d'augmenter fortement le nombre d'habitants/emplois n'est pas nécessaire.

**Voir commentaire en page 7**

- *Oui, nécessaire*
- *Sans opinion*
- *Non, pas nécessaire*

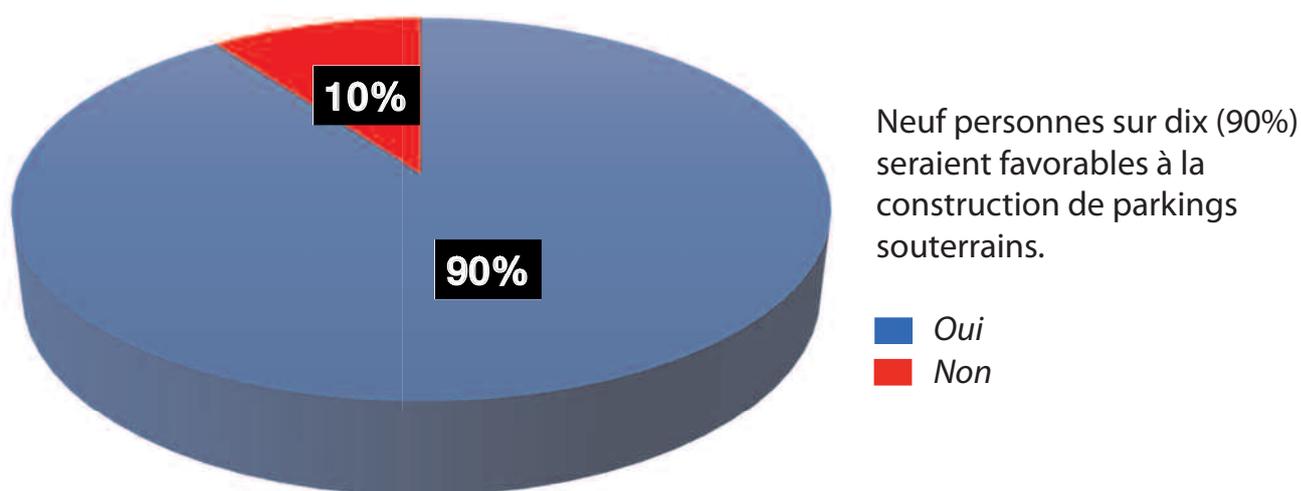
Parmi les raisons citées de préserver le Delta Vert, deux tiers d'entre vous (66%) mentionnent la nécessité de garder une identité paysagère avec le bourg et le château, suivis par ceux qui souhaitent conserver le dégagement visuel entre le lac et le Jura. Et dans le cas où le Delta Vert devrait néanmoins être développé, vous souhaitez en priorité un espace culturel (musée) (52%) ou sportif (28%). Bureaux, habitations ou zone artisanale ne sont cités qu'en derniers choix.

Trafic routier et trafic d'accès à la gare vous préoccupent ou vous gênent (70%) et une personne sur deux (49%) souhaite un parc de stationnement côté Genève.

L'amélioration de la Place du Four et de la Place des Ormes est perçue par près de trois personnes sur quatre (respectivement 75 et 71%) comme une opportunité qu'il convient de saisir. La question des places de stationnement est plus délicate, même si une majorité d'entre vous se déclare favorable à leur suppression (61% Place du Four contre 54% Place des Ormes).

Six habitants sur dix (60%) souhaitent la transformation de la Place des Ormes en un jardin ou une zone piétonne.

### **Seriez-vous favorable à la construction de parkings souterrains ?**



Les efforts en matière de sécurité devraient selon vous se concentrer sur les abords de la gare (66%) et sur les cambriolages (61%).

Mais d'autres préoccupations sont également jugées importantes, comme la sécurité sur les routes et les chemins.

En ce qui concerne le sport, le projet en cours de piscine/patinoire est très attendu (75%).

Parmi les équipements susceptibles d'attirer de nouveaux visiteurs et d'améliorer le rayonnement de Coppet, un hôtel/restaurant est jugé nécessaire par 66% d'entre vous, suivi par le projet piscine/patinoire et par la création d'un musée.

---

**Après dix ans d'activité, Vision-Coppet constate, grâce à ce sondage, que les souhaits des Copétans pour un développement en harmonie avec les valeurs exceptionnelles du bourg et de son environnement sont plus que jamais prioritaires. C'est une réalité dont les autorités devraient plus sérieusement tenir compte.**

# Choisir le paysage comme point de départ d'une réflexion globale

« Face à l'excès de promesses et de projets de toute sorte, il convient aujourd'hui de formuler une feuille de route radicalement différente. Ce qui s'impose face à l'analyse sur le terrain est la nécessité d'un renversement de perspective, à savoir l'obligation de choisir le paysage comme point de départ d'une réflexion globale.

Habituellement, l'infrastructure, l'architecture, voire la ville en tant qu'ensemble édifié s'insèrent dans un territoire. La matière construite remplit l'espace alors que l'infrastructure en définit les noeuds.

Or, il est temps de penser ce processus en renversant les rôles : c'est à un territoire donné de fournir une place aux objets qui l'occuperont de façon respectueuse, car à terme, c'est le paysage, et lui seul, qui subsistera. »

*Extrait d'un article de Michael Jakob et Maria Cristina Petralla, paru dans la revue d'architecture FACES no73 / Hiver 2017-2018*

*Stéphane Bern  
s'engage pour la défense  
du patrimoine de Coppet*



*Stéphane Bern, journaliste et réalisateur de télévision internationalement reconnu pour son action en faveur de la protection du patrimoine, s'est engagé pour la défense de Coppet. Vous pouvez voir ou revoir la vidéo de son intervention sur le site internet de Vision-Coppet : (<http://www.vision-coppet.ch>).*

# La Municipalité confrontée à l'exigence d'un véritable dialogue

## Refus par le Conseil communal du projet de restaurant près du port

Après le refus massif de ce projet par le Conseil communal, notre association a proposé sa collaboration à la Municipalité.



*« Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent. »*

*François de la Rochefoucauld*

Ce refus est dû principalement à trois facteurs :

- 1) L'emplacement du restaurant sur la place du Port n'est pas approprié. Il obstrue la vue magnifique sur le lac et il est, par conséquent, en contradiction avec les objectifs de l'étude paysagère présentée au Conseil communal par la Municipalité en mars 2018.
- 2) Cet espace doit être conservé et protégé. Il sera, selon l'étude paysagère, transformé en jardin public en même temps que la réhabilitation de la place des Ormes, dès qu'elle sera libérée du statut de parking.
- 3) Des problèmes techniques auraient en outre généré des coûts supplémentaires.

Sachant que, depuis de nombreuses années, la Commune reporte le projet de réhabilitation et de mise en conformité de la grande salle, il serait plus logique et intéressant sur les plans architectural et financier d'étudier simultanément un projet de restaurant et l'agrandissement de cette salle. Ce projet de réaménagement et de mise en conformité de la grande salle permettrait d'augmenter la surface côté lac par une grande verrière.

## Une vision à moyen et long terme est indispensable

Étant donné que la traversée du Bourg va être modifiée et qu'à moyen terme un parking important devrait être construit pour libérer des véhicules les places des Ormes et du Four, il convient aujourd'hui, comme le suggèrent les différentes études paysagères et urbanistiques déjà réalisées, de fixer des projets cohérents permettant une vision d'avenir à moyen et long terme.

Certes, les dossiers sont parfois très complexes et le travail de nos élus est souvent ingrat. Toutefois, nos municipaux se doivent d'être exemplaires dans la connaissance approfondie de leurs dossiers, de les défendre avec cohérence et surtout de rester indépendants dans les décisions à prendre, en gardant toujours comme objectif de répondre aux besoins réels des habitants, tout en améliorant la qualité de vie dans la Commune.

## Augmenter massivement la population pour accroître les recettes fiscales : une dangereuse illusion

Entre huit et neuf Copétans sur dix estiment que la construction de grands bâtiments, à même d'augmenter fortement le nombre d'habitants /emplois, n'est pas nécessaire (voir page 4 ci-dessus). Cette prise de position contredit clairement le souhait de plusieurs de nos élus qui voudraient favoriser un important accroissement de la population pour assurer une augmentation substantielle des recettes fiscales.

**Or, l'expérience faite dans plusieurs cantons suisses démontre qu'il s'agit là d'une illusion, car un tel accroissement de la population induit un alourdissement des frais et charges liés aux infrastructures, largement supérieur à l'augmentation des recettes fiscales.**



**Rejoignez-nous en devenant membre de notre association et participez au développement harmonieux de votre commune**

**vision**  
**coppet**

**Association  
pour un développement  
harmonieux et durable**

CP 175 - CH 1296 Coppet  
[www.vision-coppet.ch](http://www.vision-coppet.ch)

Notre comité :

**Président**

Philippe Braillard,  
professeur honoraire de l'Université de Genève

**Membres**

Jean-Pierre Blanchoud,  
designer, conseiller en communication  
Reto Camponovo,  
ingénieur et professeur HES, spécialiste de l'environnement  
Gilbert Cherbuin,  
ingénieur HES en électronique  
Pierre Cuilleret,  
diplômé HEC Paris, ex. président de Micromania  
Marinette Oberli/Blanchoud,  
traductrice  
Liselotte Odelet,  
retraîtée administratrice Odelet Transports SA  
Michel Paquet,  
ingénieur civil EPFL/SIA